



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

T 11/19- 0453

5 juin 2015

Objet : Formation OACI – BEA France à l'enquête sur les accidents et incidents d'avion du 5 au 16 octobre 2015, Bureau Régional OACI (Dakar, Sénégal)

Suite à donner : communiquer le nom de vos candidats avant le 31 juillet 2015

Madame, Monsieur

Je voudrais vous rappeler que dans le cadre des objectifs du Plan Global de Sécurité de l'Aviation (GASP) et ceux fixés par la conférence des ministres chargés de l'aviation civile tenue en 2012 à Abuja, le Groupe régional de sécurité de l'aviation de la région Afrique et Océan Indien (RASG/AFI) à travers l'Equipe Support de Sécurité pour les enquêtes sur les accidents d'aviation (SST-AI), a élaboré une initiative de sécurité en vue d'assister les Etats dans l'établissement et le maintien d'agences indépendantes et efficaces d'enquêtes sur les accidents, tant au plan national que régional.

Ainsi, pour le renforcement des capacités de supervision des Etats, j'ai l'honneur de vous inviter à la formation aux enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation, offerte par le Bureau français d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile, du 5 au 16 octobre 2015, au Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique centrale et occidentale à Dakar.

L'objectif de cette formation est de faciliter aux Etats l'acquisition de connaissances techniques en vue du renforcement des compétences professionnelles afin de mieux se préparer à la conduite d'enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation. La formation de deux semaines comprend deux modules, "Fondamentaux de l'enquête technique" et "Organisation et conduite de l'enquête technique" qui vont couvrir entre autres, les aspects suivants :

- droits et obligations de l'enquêteur technique ;
- enquête de sécurité et enquête judiciaire ;
- dangers sur les lieux de l'accident ;
- facteurs humains ;
- représentation accréditée ;
- communication et gestion de l'information.

.../...

La formation comprend également des études de cas survenus dans la région AFI et des présentations de sujets d'intérêt important liés aux enquêtes et à la prévention des accidents d'aviation. Par ailleurs, des opportunités de discussion de groupe seront créées. Le programme prévisionnel est joint en Annexe A.

Je vous prie de désigner des candidats pour participer à cette formation aux enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation. La formation sera délivrée en français. Un maximum de deux places sera réservé pour chaque Etat. Toutefois, dans la mesure des places disponibles, vous pourrez être autorisé à inscrire des candidats supplémentaires.

Afin d'assurer une interactivité effective des participants au cours, vous êtes priés de limiter votre sélection de candidats aux personnes impliquées dans les questions relatives aux enquêtes sur les accidents d'aviation et à la sécurité des vols. Veuillez noter qu'à la suite de cette formation les participants seront appelés, à travers un mécanisme de suivi et de retour d'information, à fournir des renseignements sur la mise en application effective des connaissances et techniques acquises au cours de cette formation. En outre, ce cadre sera mis à profit pour la mise en place d'un réseau d'échange des enquêteurs accidents africains qui pourrait être exploité par les Etats de la région.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer la participation de votre Administration/Organisation, au plus tard le 31 juillet 2015, par courrier électronique à ICAWACAF@icao.int. Le formulaire d'inscription est joint à cet effet, en Annexe B. Les participants sont également encouragés à s'inscrire en ligne sur le site du Bureau Régional <http://www.icao.int/WACAF/Lists/Online%20registration/EDIT.aspx>.

Un bulletin contenant les informations détaillées sur le lieu de la formation et la liste des hôtels est joint en Annexe C. Je vous informe par ailleurs, que les coûts du voyage ainsi que les frais liés au séjour sont à la charge des participants.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional



Mam Sait Jallow

Annexes :

- A. Programme prévisionnel
- B. Formulaire d'inscription
- C. Bulletin d'informations